

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Luxembourg

Parc du Château de Bomal

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Luxembourg
Parc du Château de Bomal*

Nom du jardin	Parc du Château de Bomal
Date de création	vers 1900
Province	Luxembourg
Arrondissement	Marche-en-Famenne
Commune	Durbuy
Coordonnées	route d'Izier, 4-2 ; 6941, Bomal-sur-Ourthe ;
Localisation	Latitude : 50.37936759999999 Longitude : 5.529717099999971

Historique

Le château de Bomal est une importante demeure classique construite vers 1774 pour Jean-Baptiste de Hayme et transformée vers 1885 par la famille du Monceau - de Braconier. Elevée sur plusieurs niveaux de terrasses adossées à la colline, elle domine le village de Bomal-sur-Ourthe et son église paroissiale. Une grille d'accès interrompue par deux hauts piliers annelés en pierre calcaire axés sur la haute façade nord-est du château monumentalise l'entrée de la cour d'honneur. Celle-ci est encadrée de deux longs volumes de dépendances symétriques, de quatre travées de deux niveaux, encadrées de deux hautes portes charretières occupant toute la hauteur des bâtiments. Le château légèrement en retrait de ses dépendances, présente une façade de trois niveaux sur caves dont les trois travées centrales en avancée sont couronnées d'un fronton triangulaire orné des blasons cimentés du Monceau - de Braconier. L'édifice est couvert d'une haute toiture d'ardoise en pavillon, percée de lucarnes, encore sommée d'une terrasse faîtière délimitée par des panneaux en fer forgé, formant belvédère. La façade sud orientée vers le village, présente les mêmes caractères mais dans le fronton figurent les blasons de Léonard de Hayme et de son épouse Anne-Ida le Comte, parents du constructeur. Au XIX^e siècle, un lourd portique à colonnes formant balcon a été adjoint à la façade avant tandis que la façade sud était dotée d'un large perron à double volée et balustrade. Dans les années 1970, une véranda à toit plat a été installée sur la terrasse d'agrément est du château. Vers 1900, la cour d'honneur et la longue terrasse axée à l'est - préexistante - ont été agrémentées de nouveaux jardins réguliers en compartiments de gazon. Quatre longs parterres rectangulaires aux angles arrondis sur l'axe central encadrent un parterre circulaire planté d'un frêne. Deux hémicycles de gazon occupent les extrémités de la composition. Le mur nord de cette terrasse, encore partiellement couvert de fruitiers en espaliers, est surplombé par une allée de tilleuls. Deux escaliers de pierre, logés dans les angles nord-est et nord-ouest, y donnent accès. Dans la cour d'honneur, un bassin central en pierre apparaît dans un parterre de gazon. Tout décor fleuri (plates-bandes et plantes en cuves) a disparu dans ces deux jardins. Le complexe de serres au pied de la façade sud, aujourd'hui à l'abandon, et l'ingénieux système de pompage et de distribution d'eau attestent des investissements consentis à la fin du XIX^e siècle tant pour la production légumière et fruitière que pour l'agrément. À cette époque, une promenade à travers le coteau boisé rejoignait le bassin-réservoir établi au sommet de la colline.

Description

Éléments architecturaux : La cour d'honneur est fermée à rue par une clôture monumentale en fer forgé. Deux pilastres annelés en pierre calcaire sommés de vases néoclassiques cantonnent deux panneaux ouvrants. Une entrée basse (désaffectée) flanquée

de courts pilastres à refends et vases d'amortissement subsiste le long de la route d'Izier. Au terme de l'allée de tilleul, deux piliers de pierre à redents, privés d'élément d'amortissement, annoncent le départ d'une promenade en sous-bois parcourant le coteau pour rejoindre la rivière.

Éléments mobiliers : Un garde-corps métallique rythmé de piédestaux, sommés de vases en fonte, court au sommet de la longue terrasse sud.

Éléments végétaux : Une allée de tilleul (*Tilia platyphyllos*) constituée de deux segments de deux rangs de sept sujets domine la terrasse-jardin. Un frêne pleureur (*Fraxinus excelsior* 'Pendula') ponctue le centre du jardin. Des fruitiers palissés couvrent encore ponctuellement le long mur de soutènement situé au pied de l'allée de tilleul.

Potager : Au pied de la terrasse-belvédère, un long complexe de serres à vignes et de couches sous châssis s'adossait au haut mur de soutènement du château.

L'eau : Un bassin ovale à épaisse margelle de pierre moulurée occupe le centre de la cour d'honneur, serti dans un parterre de gazon aux angles adoucis. Son haut jet d'eau vertical est alimenté grâce à une installation hydraulique ingénieuse, installée à la fin du XIX^e siècle, qui approvisionnait également les canalisations du château. En bordure de l'Aisne, un bâtiment en briques couvert d'une toiture à deux versants en tuiles rouges abrite une grande roue à aubes en tôle rivetée qui était mise en mouvement par une courte dérivation de la rivière équipée d'un portique à vannes. La roue engendrait le mouvement des pistons d'une pompe aspirante-refoulante qui propulsait l'eau à travers une cuve antibélier, dans une conduite de refoulement escaladant, en souterrain, le versant boisé de la propriété. Depuis 1985, la pompe hors d'usage a été remplacée par un hydrophore électrique branché sur l'ancienne conduite de refoulement. Celui-ci élève l'eau jusqu'à un réservoir à ciel ouvert situé au sommet du versant d'où elle est distribuée au bassin notamment. La différence de niveau garantit la pression nécessaire pour le jaillissement de l'eau.

État de conservation : La structure compartimentée de la longue terrasse-jardin et l'organisation de la cour d'honneur autour d'un bassin central relèvent d'un aménagement vers 1900. À l'époque, des corbeilles de plantes à feuillage décoratif et deux palmiers encadraient le bassin à haut jet d'eau vertical. Des lauriers sur tige, placés en cuves étaient alignés contre les deux volumes de dépendances latéraux de la cour. De hauts topiaires et des bancs de bois encadraient l'entrée, cantonnée de plates-bandes à fleurs, délimitées par des bordures en arceaux de fonte peintes en blanc. Sur la longue terrasse-jardin, les parterres de gazon sont aujourd'hui privés de leurs plates-bandes fleuries et de tout autre décor. Le complexe de serres installé en contrebas de la façade vers le village est désaffecté et à l'abandon. Le dispositif d'alimentation du bassin depuis la rivière est maintenu. Le grand bassin-réservoir supérieur est toutefois laissé à l'état d'abandon.

Maintenance : Des travaux de coupe de gazons et d'entretien des chemins sont effectués sur le parterre central de la cour d'honneur et sur la terrasse-jardin. L'allée gravillonnée sous les tilleuls fait l'objet de nettoyages réguliers. Dans les sous-bois du coteau, le chemin est dégagé entre cette allée et la machine hydraulique en bordure de l'Aisnes.

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 173/4

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 49/5 (Hamoir) Impr. coul. 1891

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 49/5

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 49/5/4

Iconographie

Autre(s) source(s) iconographique(s) :

Vallée de l'Ourthe. Château de Madame la Comtesse du Monceau à Bomal. Carte postale, cachet postal 1907.

Bibliographie

DE HARLEZ DE DEULIN Nathalie, *Les ouvrages hydrauliques*, Qualité-Village-Wallonie, Editions du Perron, Fondation Roi Baudouin, Ministère de la région wallonne, Division du patrimoine, Allier-Liège, 1997, p. 178-179.

Informations administratives

Publié : oui

Superficie : 1 hectare de jardin

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Serge Delsemme / Nathalie de Harlez de Deulin

Date de création de la notice : 2003-02-23

Index

Statut : privé

Ouverture : fermé au public

Type : À la française